

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 24753
Numéro SIREN : 441 272 457
Nom ou dénomination : 7 RUE DU GENERAL FOY

Ce dépôt a été enregistré le 06/02/2019 sous le numéro de dépôt 14594

7 RUE DU GENERAL FOY
Société par actions simplifiée à capital variable
Capital minimum : 37.000 euros
Siège Social : 75, boulevard Haussmann – 75008 Paris
441 272 457 RCS Paris
(la « Société »)

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT EN DATE DU
21 DECEMBRE 2018**

L'an deux mille dix-huit,

Le 21 décembre,

A 11 heures,

Madame Irmgard Linker, demeurant 61348 Bad Homburg Im Hasensprung 10 Vor Der Hohe (Allemagne),

Agissant en qualité de président de la Société (le « **Président** »),

Etant rappelé qu'en date du 26 novembre 2018, la société PATRIZIA Frankfurt Kapitalverwaltungsgesellschaft mbH (anciennement dénommée TRIUVA Kapitalverwaltungsgesellschaft, et (anciennement dénommée IVG Institutional Funds GmbH), société de droit allemand dont le siège social est à THE SQUAIRE 18 – Am Flughafen – 60549 Frankfurt am Main (Allemagne), immatriculée au registre du commerce, Section B du tribunal d'instance de Frankfurt am Main (Allemagne) sous le numéro HRB 91062, représentée par Irmgard Linker et Heiko Süß, en qualité d'associé unique de la Société (l' « **Associé Unique** ») a (i) décidé de réduire le capital social de la Société, (ii) approuvé la modification corrélative des statuts de la Société et (iii) donné tous pouvoirs au Président afin de réaliser la réduction de capital envisagée au regard des oppositions éventuelles.

ORDRE DU JOUR

- Constatation de l'absence d'opposition et réalisation de la réduction du capital social de la Société ; et
- Pouvoirs en vue des formalités.

Madame Irmgard Linker, Président de la Société, assiste et préside cette réunion.

La société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, commissaire aux comptes, régulièrement convoquée, n'assiste pas à la réunion.

Le Président déclare prendre les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

(Constatation de l'absence d'opposition et réalisation de la réduction du capital social de la Société)

Par décision en date du 26 novembre 2018, l'Associé Unique a décidé de réduire le capital social de la Société d'un montant de deux millions cinq cent douze mille cinq cent quinze (2.512.515 €) euros pour le ramener de deux millions cinq cent cinquante mille (2.550.000 €) à trente-sept mille quatre cent quatre-vingt-cinq (37.485 €) euros (la « **Réduction de Capital** »).

Cette Réduction de Capital sera réalisée sous la condition suspensive de l'absence de toute opposition faite dans le délai légal de vingt (20) jours prévu à l'article R. 225-152 du Code de commerce (le « **Délai Légal** »). Ce Délai Légal commence à courir à compter de la date de dépôt au greffe du tribunal de commerce de Paris de la décision prise par l'Associé Unique.

Le procès-verbal des décisions de l'Associé Unique a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Paris, le 26 novembre 2018.

Le Délai Légal a expiré le 17 décembre 2018 et aucune opposition n'a été faite par un créancier.

En conséquence, le Président **constate** l'absence d'opposition à la réalisation de la Réduction de capital et **autorise** la mise en œuvre de la Réduction de Capital décidée par l'Associé Unique.

Cette décision est adoptée.

DEUXIEME DECISION
(Pouvoirs pour formalités)

Le Président **donne** tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette décision est adoptée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.



Président
Madame Irmgard Linker

Enregistré à : SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT
PARIS ST-LAZARE
Le 28/01 2019 Dossier 2019 00003658, référence 7564P61 2019 A 01280
Enregistrement : 375 € Penalités : 38 €
Total liquidé : Quatre cent treize Euros
Montant reçu : Quatre cent treize Euros
L'Agent administratif des finances publiques



Sandra DANG
Agente administrative des Finances Publiques